



L'InterVal

Initiatives & Partages

**RAPPORT
FINANCIER
2024**

I. LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'exercice clos couvre la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Le budget global de fonctionnement s'élève à 1 174 712 € marquant une augmentation de 18 % par rapport à 2023, soit une hausse des charges de 178 325 €.

Evolution des charges sur les 4 dernières années :

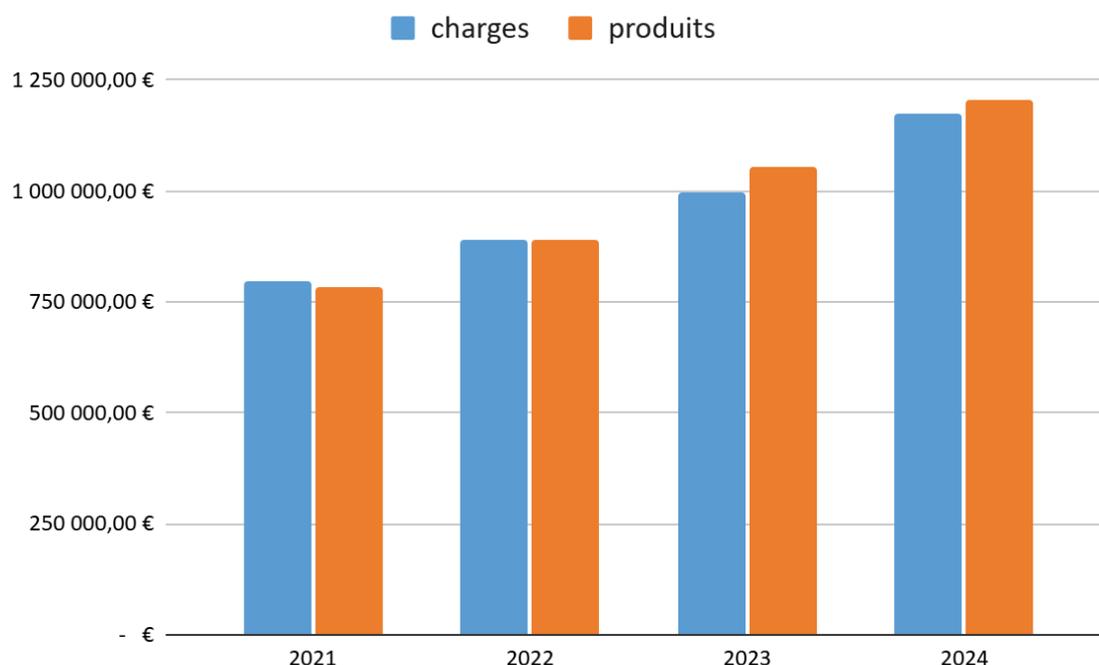
2021	2022	2023	2024
797 003 €	889 102 €	996 327 €	1 174 712 €

Le total des produits s'élève à 1 204 250 € enregistrant une augmentation de 14 % par rapport à 2023 soit une augmentation des produits de 150 417 €.

Evolution des produits sur les 4 dernières années :

2021	2022	2023	2024
785 053 €	888 300 €	1 053 833 €	1 204 250 €

Evolution des charges et des produits sur les 4 dernières années :



LE RÉSULTAT

L'année 2024 se solde par un résultat net comptable excédentaire de **29 538 €**, réparti comme suit:

Résultat net comptable	29 538 €
Résultat d'exploitation	- 8 391 €
Résultat financier	2 855 €
Résultat exceptionnel	35 073 €

Le résultat exceptionnel de **35 073 €** s'explique par plusieurs facteurs :

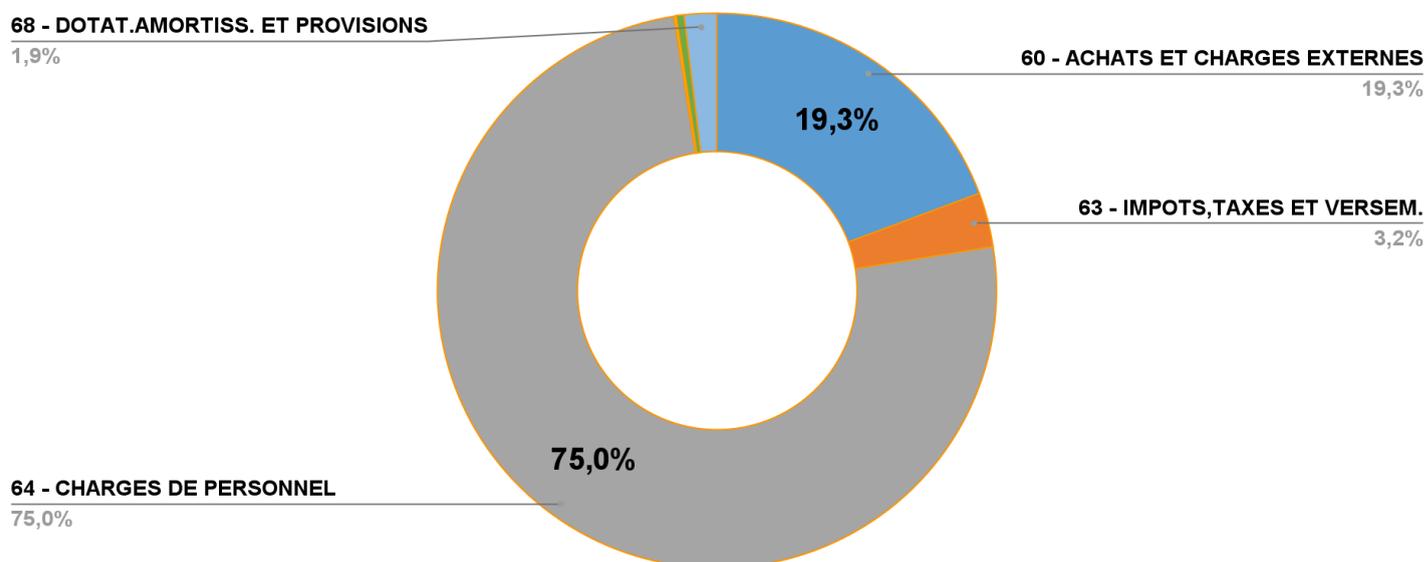
- **23 501.67 €** proviennent **de produits sur exercices antérieurs** :
 - Des règlements de familles datant de 2020 à 2022 pour 115,45€
 - La prestation CAF 2023 relative au Bonus territoire non inscrite au budget 2024 pour 14619,45€
 - Un virement MSA pour 2023 de 221,45€
 - Le solde des prestations CAF Animation Globale et Animation Collective Famille de 2023 pour 3882,20€
 - L'annulation d'une facture 2023 comptabilisée deux fois pour 291,59€
 - Le trop-perçu de 2020 sur l'indemnité liée à l'activité partielle liée au Covid pour 4 371.53€
- **16 639,72 € de quote-part de subvention d'investissement** affectés au compte de résultat pour l'achat du minibus électrique, du vélo électrique et de la caravane. Cette quote part vient en compensation de la dotation d'amortissement annuelle.

Le résultat financier concerne les intérêts des comptes bancaires.

II. DÉTAIL DES CHARGES

CHARGES	2024	2023	écart %	écart en €
60 - ACHATS ET CHARGES EXTERNES	226 606	211 970	6,90%	14 636
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	37 546	33 307	12,73%	4 239
64 - CHARGES DE PERSONNEL	881 474	733 685	20,14%	147 789
65 - AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 675	2 555	-34,44%	- 880
66 - CHARGES FINANCIERES		-		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 068	507		4 561
68 - DOT.AMORTISS. ET PROVISIONS	22 343	14 303	56,21%	8 040
TOTAL CHARGES	1 174 712	996 327	17,90%	178 385

Répartition des charges pour 2024 (en %)



LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES CHARGES

En 2024 , les charges ont augmenté de **17,90 %** soit une hausse de **178 385 €** .

Cette évolution se décompose comme suit :

❖ AUGMENTATION DES ACHATS ET CHARGES EXTERNES de 6.90 % soit un écart de 14 636€

- Augmentation des charges liées aux repas des accueils de loisirs suite à la reprise de l'accueil des mercredis matins à Plélan Le Grand depuis le 1er septembre 2024. (+1059 repas entre sept et déc correspondant à un coût de 4 453 euros)
- Augmentation des charges locatives suite à l'aménagement final de l'ensemble de l'équipe au sein de la Canopée (+ 3 567 euros)
- Augmentation des charges liées aux prestations de personnel extérieur, liée principalement à la mission de remplacement réalisée par un salarié de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne sur la fonction de direction (7 000 euros).

❖ CHARGES DU PERSONNEL

Les charges de personnel liées aux salaires et charges sociales **ont évolué de 20,14%** soit une hausse de **147 789€** .

Cette augmentation est dûe à trois facteurs principaux :

- le recrutement d'animateurs supplémentaires suite à la reprise des mercredis matins à l'accueil de loisirs de Plélan Le Grand (passage de 5 à 10 animateurs) et à l'arrêt d'une mise à disposition d'un personnel communal à partir de septembre 2024 sur le site de Plélan Le Grand.
- la revalorisation salariale conventionnelle appliquée dès le 1er janvier 2024 à l'ensemble des salarié.es.
- le recrutement d'un poste en renfort sur le pôle administratif entre juillet et décembre 2024.

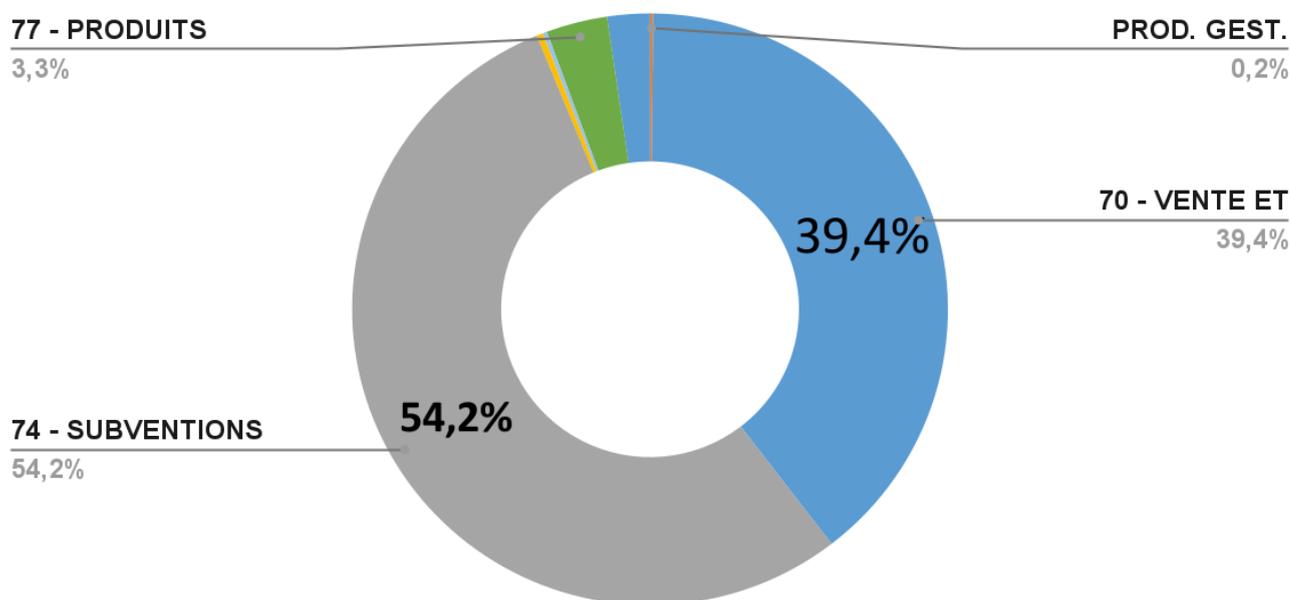
❖ DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements ont augmenté de **5 098 €**, en raison principalement de la comptabilisation en année pleine sur 2024 de la dotation d'amortissement du mini-bus électrique acheté en mai 2023.

III. DÉTAIL DES PRODUITS

PRODUITS	2024	2023	écart %	écart en €
70 - VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES	475 291	431 588	10,13%	43 703
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	654 046	571 910	14,36%	82 136
75 - AUTRES PRODUITS GESTION DE COURANTE	4 089	4 366	-6,34%	- 277
76 - PRODUITS FINANCIERS	2 855	2 615	9,18%	240
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 141	28 516	40,77%	11 625
78/79 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	27 827	14 838	87,54%	12 989
TOTAL PRODUITS	1 204 249	1 053 833	14,27%	150 416

Répartition des produits d'exploitation pour 2024 (en %)



LES ÉVOLUTIONS SIGNIFICATIVES DES PRODUITS

En 2024 , les produits ont augmenté de **14,27 %** soit une hausse de **150 416€** . Cette évolution se décompose comme suit :

❖ VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les ventes et prestations de services représentent près de 40 % des produits .

Elle est composée de la participation des usagers aux services et activités de l'association, de la prestation versée par la commune d'Iffendic pour l'accueil des enfants de la commune aux accueils de loisirs, et par les prestations de la CAF et de la MSA concernant le fonctionnement des accueils de loisirs et des espaces jeunes.

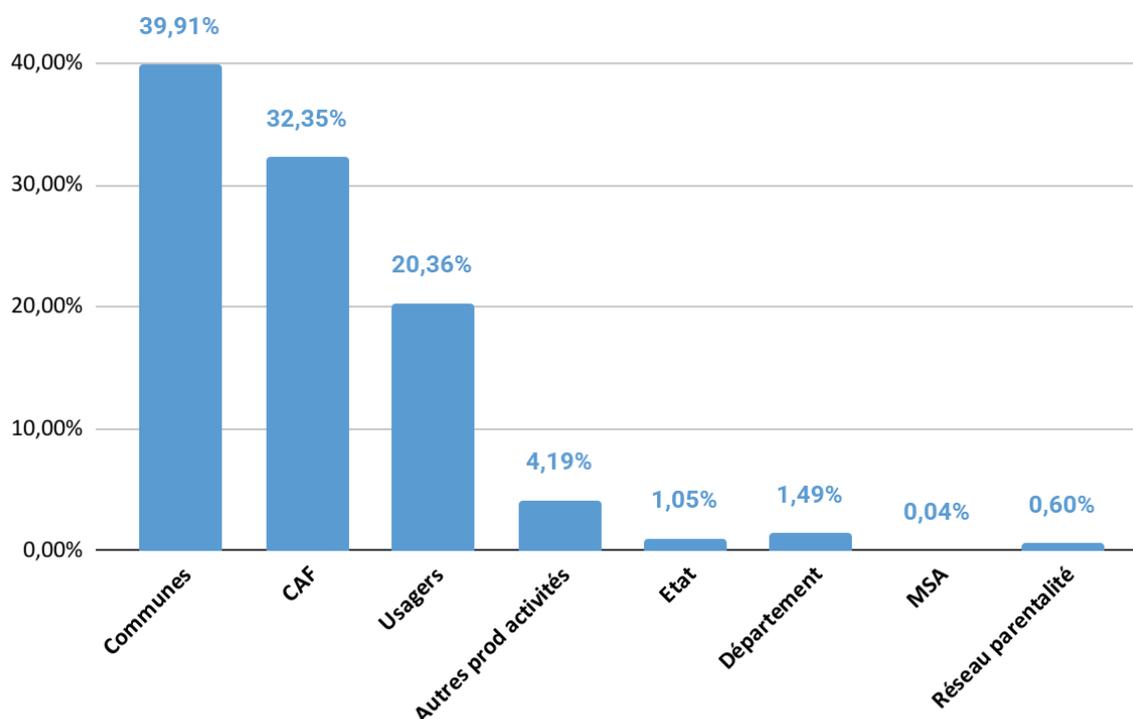
Cette rémunération **a augmenté de 10,13 %** et est directement liée à l'augmentation du nombre d'heures d'accueil réalisées, en lien notamment avec la reprise des mercredis matins à Plélan (+ 13 457 heures sur l'ensemble de l'année, tous sites confondus).

❖ LES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation **ont augmenté de 14,1%**, soit 81 681 euros supplémentaires en 2024. Elles représentent 54 % des produits et sont réparties comme suit:

- ❖ La subvention versée par les 6 communes signataires de la convention financière (Maxent, Monterfil, Plélan Le Grand, Treffendel et Paimpont) **a augmenté de 98 960.40 €** par rapport à 2023 soit une hausse de 28 %. Cette augmentation résulte de la négociation menée en 2023 entre l'association et les communes dans le cadre du renouvellement de la précédente convention et a notamment abouti à la redéfinition des indicateurs de ventilation de la somme globale entre chacune des communes.
- ❖ Les subventions d'exploitation de la CAF **s'élèvent à 169 525.16 €** , ce qui correspond à une augmentation de 5662.11 € par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique principalement par une revalorisation des prestations Animation Globale et Prestation Animation Collective Famille (+6%) intervenue en 2024.
- ❖ En parallèle, on observe une forte baisse des aides versées par 2 financeurs : l'Etat dont la diminution s'explique par la fin d'un contrat aidé et la MSA qui oriente dorénavant son soutien aux associations à travers des appels à projets spécifiques.
- ❖ Les aides du Département et de la Conférence des Financeurs se maintiennent en 2024, mais enregistrent une légère baisse. Cela concerne les actions de développement social du centre social sur le territoire (soutien à la parentalité, animation du territoire, lien social, action à destination du public senior ...).

NOS PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT ET LEUR RÉPARTITION



Les communes (communes signataires de la convention partenariale et Iffendic) représentent, en 2024, 39.91 % des financements de l'association :

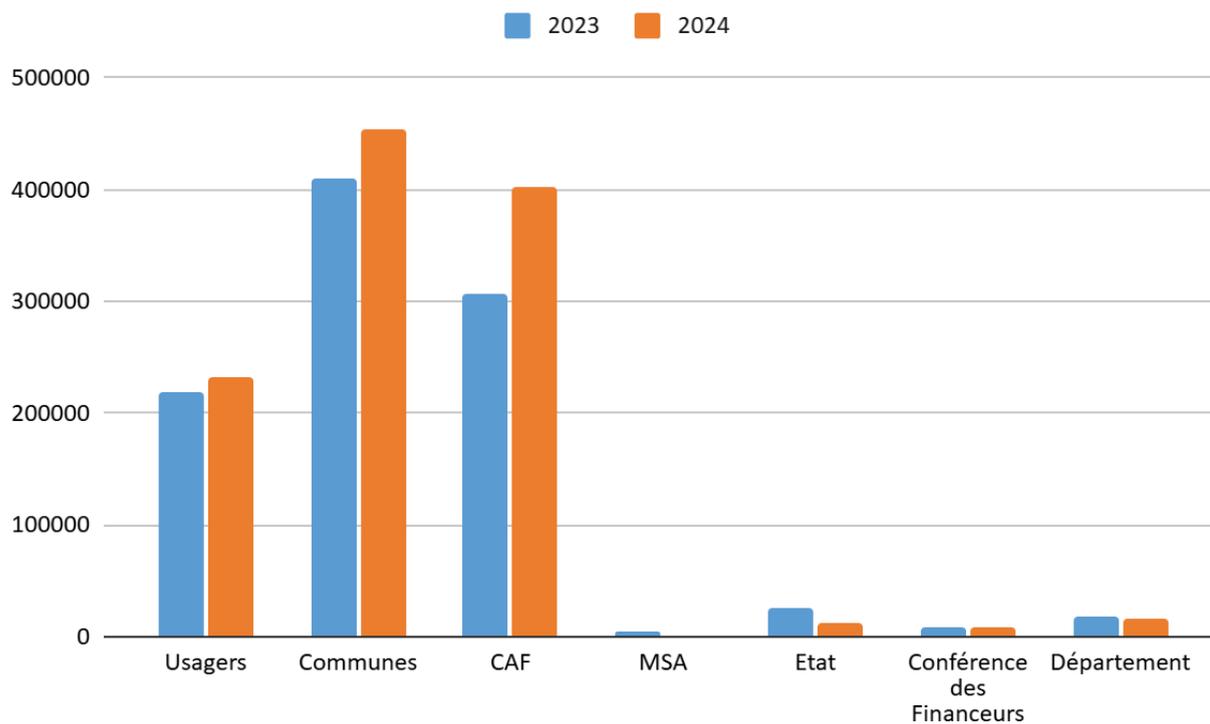
- 63 % de la subvention totale sont affectés au fonctionnement des accueils de loisirs, et 27% aux espaces jeunes
- 10 % couvrent les dépenses relatives à l'animation de la vie sociale sur le territoire

Les financements provenant de la CAF représentent 32.35 % de l'ensemble des financements reçus par l'association et sont répartis de la manière suivante :

- Prestation accueils de loisirs = 45%
- Prestation Animation Globale = 18%
- Prestation Jeunesse = 17%
- Subvention de fonctionnement du centre social = 12%
- Prestation Animation Famille = 6%
- Appels à projet divers = 2%

La participation des usagers constitue 20.36 % de nos ressources soit 231 737 € en 2024, soit 6.10 % d'évolution par rapport à 2023.

EVOLUTION DES FINANCEMENTS 2023/2024



La part des communes et de la CAF dans les financements restent prépondérantes.

L'augmentation de la part des familles résulte uniquement de la facturation des heures réalisées car il n'y a pas eu d'évolution de la tarification en 2024.

LE BILAN 2024 - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS Valeurs nettes		FONDS PROPRES	
Immobilisations Incorporelles		Fonds associatifs	80 152
Immobilisations de matériel et outillage	4091	Reports à nouveau	148 331
Immobilisations corporelles	48 640	Résultat de l'exercice	29 538
Immobilisations financières	0	Subventions investissement	79 515
TOTAL IMMOBILISATIONS	52 730	TOTAL FONDS PROPRES	337 536
		Fonds dédiés	100
		Provision pour charges	3 738
CRÉANCES - Produits à recevoir		DETTES - Charges à payer	
usagers	23 862	Emprunt	0
Produits à recevoir	10 591	Dettes fiscales et sociales	105 293
Subventions à recevoir	160 587	Dettes fournisseurs et autres dettes	45 036
Avances et acomptes versés sur commande	516	Autres dettes	1 442
Charges constatées d'avance	653	Produits constatés d'avance	3 909
TOTAL	196 209	TOTAL	155 680
DISPONIBILITÉS	248 115		
TOTAL ACTIF	497 054	TOTAL PASSIF	497 054

Le bilan présente la répartition du patrimoine à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et donne la situation de l'association depuis sa création.

Le montant total du bilan s'élève à 497 054 €.

L'ACTIF : CE QUE POSSÈDE L'ASSOCIATION ET LA MANIÈRE DONT ELLE UTILISE SES RESSOURCES

L'actif immobilisé :

- une **diminution des immobilisations** car aucun investissement de grande ampleur n'a été réalisé en 2024 (le plus élevé a été l'achat de la caravane au prix de 1000 euros).

L'actif circulant :

- Des disponibilités au 31/12/2024 d'un montant **de 248 115 €**, en diminution de 73 209 euros/2023.
- Des produits et subventions à recevoir en augmentation de **52 800 €**.

LE PASSIF : D'OÙ VIENT L'ARGENT DONT DISPOSE L'ASSOCIATION ET ÉGALEMENT CE QU'ELLE DOIT

Les fonds propres :

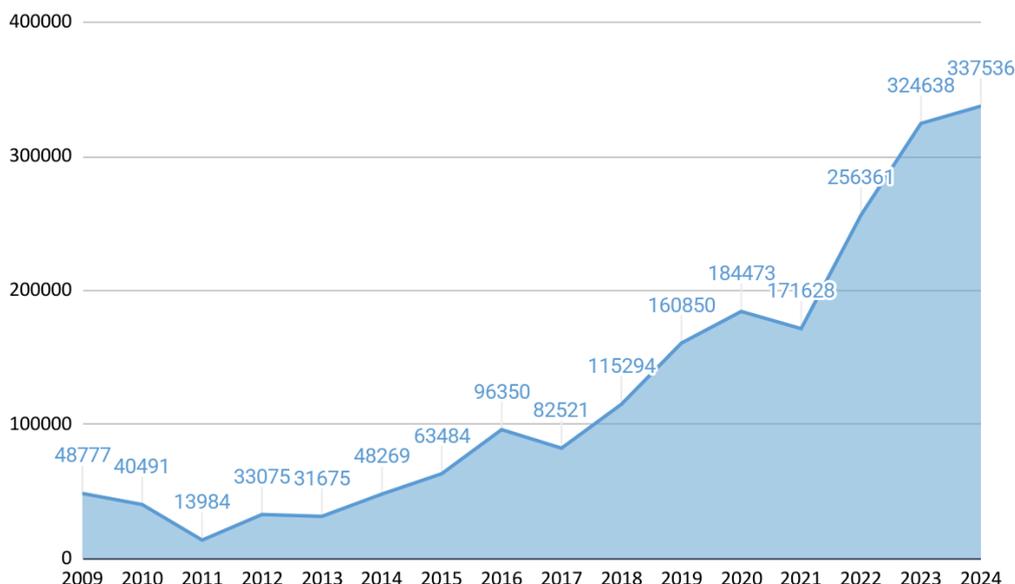
- La **situation nette des fonds propres** est de **258 020€** en augmentation de 29 537 € correspondant à l'excédent 2024 .
- Les autres fonds propres constitués des subventions d'investissement liées aux amortissements pour **un montant de 79 515 €** viennent renforcer le total des fonds propres. Il s'agit ici des subventions reçues dans le cadre du projet "espace mobile" et du projet Cara'Val.

Les provisions :

- **Une provision pour charges de 3 738 euros** : conformément à la convention collective ALISFA, la provision pour retraite se calcule sur la base des salariés de plus de 50 ans. Au 31 décembre 2024, une salariée était concernée.
- **Les fonds dédiés** pour un montant de 100 €, correspondent aux aides pour le BAFA.
- **les dettes** d'un montant de 155 680 € sont constituées majoritairement des dettes fiscales et sociales pour 105 293 € et des dettes fournisseurs pour un montant total de 43 468 € .
- **Les produits constatés d'avance** : **les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 909 €**. Ce sont des produits encaissés en 2024 mais dont la charge sera affectée à l'exercice

budgetaire suivant. Cela concerne notamment les cotisations pour les activités sportives, encaissées en septembre, alors que les dépenses correspondantes s'étendent de janvier à juin de l'année suivante.

Evolution des fonds propres de l'association :



L'évolution des fonds associatifs est liée au montant des reports d'excédents ou de déficits annuels et aux subventions d'investissement reçues dans le cadre d'achats spécifiques (ex: mini-bus électrique, caravane...).

Evolution du fonds de roulement :

Le fonds de roulement correspond aux ressources stables (permanentes) dont dispose l'association. Au 31/12/2024, l'association dispose de 341 374 euros de ressources stables, correspondant à 3 mois de charges.

Le besoin en fonds de roulement indique la valeur du décalage entre les entrées et les sorties d'argent. Au 31/12/2024, le besoin en fonds de roulement s'élevait à 40 258 euros.

Le contrôle des comptes

L'association perçoit des aides publiques d'un montant total annuel supérieur à 153 000 €. Elle a obligation de faire certifier ses comptes par un commissaire aux comptes.

L'association fait appel au Cabinet SECOB, en qualité de Commissaire aux comptes.

La clôture des comptes a été confiée au cabinet COLLET, en qualité d'expert-comptable.

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE 2024 - CHARGES ET PRODUITS

CHARGES		2 023	2024
60	ACHATS	101 397	107 503
604100	Prestation d'animation	16 871	13 953
606130	Carburant	2 334	1 373
606140	Electricité véhicules	0	799
606300	Petit Équipement	9 587	6 190
606310	Produits Entretien	644	153
606330	Fournitures Éducatives	10 318	10 377
606340	Fournitures Action Autofinancement	1 784	19
606400	Fournitures administratives	2 620	1 786
606410	Frais de dossier	344	262
606810	Alimentation	56 895	72 174
61	SERVICES EXTÉRIEURS	26 941	28 912
611000	Sous traitance	6 748	4 864
613100	Location (copieur, standard)	7 906	8 505
613500	Locations Mini Bus	0	
614000	Ch.locatives et de copropriété	2 510	6 077
615200	Entretien et Réparations	2 148	502
615600	Maintenance	722	989
616100	Primes assurances-multirisques	6 840	7 894
618100	Documentation générale	67	80
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	83 638	90 191
621100	Personnel extérieur	14 455	23 971
622600	Honoraires	7 804	9 158
623000	Publicité Information	0	0
623400	Cadeaux	0	37
625100	Frais Déplacements Professionnels	5 490	3 905
625600	Missions- réception	3 083	2 573
626100	Affranchissements	561	1 016
626300	Téléphone, Internet	6 383	5 145
627000	Services bancaires & assimilés	1 113	1 112
628110	Adhésions Fédérations	6 646	7 006
628200	Externalisation Paie	12 120	13 921
628210	Services Extérieurs Transport	4 587	3 596
628230	Services Extérieur Hébergement	2 184	1 735
625500	Frais déménagement	0	454

328400	Frais bénévoles	89	54
628220	Protection données informatiques	0	655
628600	Frais de formation	19 122	15 671
628800	Traitement des déchets	0	184
63	IMPÔTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	33 305	37 546
631100	Taxes sur les salaires	18 467	20 929
633300	Participation Formation Professionnelle	14 824	16 603
628600	Droits enregistrement & timbres	14	14
64	CHARGES DE PERSONNEL	733 683	881 474
641100	Salaires et appointements bruts	597 814	696 894
641220	Provisions Congés Payés	463	- 3848
641400	Indemnités et avantages divers	4 691	2 776
645100	Cotisations URSSAF	51 415	91 022
645200	Cotis. Prévoyance	9 297	9 527
645300	Cotis. Retraite	26 009	37 739
645400	Cotisations ASSEDIC	25 108	29 810
645520	Mutuelle CHORUM	8 760	9 503
645900	Charges Congés payés	577	- 2 643
647200	Oeuvres sociales	6 350	6 969
647500	Médecine du Travail	2 854	3 456
648000	Autres Charges	345	268
65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	2 055	1 675
651600	Droits d'Auteur Sacem	693	301
654000	Pertes sur créances irrécouvrables.	1 286	1 060
658800	Autres Charges Gestion Courantes (Ajust)	76	314
66	CHARGES FINANCIÈRES	0	0
661600	Charges Intérêts bancaires	-	-
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	507	5 068
671200	Pénalités et amendes fisc/péna	-	
671800	Aut.ch.except./Opérat.gestion ex		
672000	Charges sur exercices antérieurs	507	5 068
68	DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	14 803	22 343
681000	Dotations Provisions Dépréciation	1 224	427
681120	Dotations Amortis Immo Corp	13 079	18 177
681500	Dot.aux prov.risques & charges		
681800	Provisions pour départ retraite		3 738
681740	Dot prov créances		
689400	Report fonds dédiés /subvention	500	0
	TOTAL CHARGES	996 327	1 174 712

PRODUITS		2 023	2024
70	VENTES	431 588	475 291
706100	Participation des usagers	218 412	231 37
706210	Prestations Services MSA	402	452
706220	Prestations Services Communes	60 156	6 283
706230	Prestations Services CAF	142 162	232 696
706231	Actions Autofinancement/Activités	2 322	107
708820	Recettes Activités	8 134	4 016
74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	571 909	654 046
741100	ETAT - AIDE À L' EMPLOI	21 126	11 931
741200	ETAT APPEL À PROJETS	5 333	0
743000	Sub.fonctionnement-DEPARTEMENT	18 250	16 979
743350	Conférences des Financeurs	9 325	7 639
744000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	349 012	447 972
745000	Subv.fonctionnement - CAF	52 284	52 284
745200	Subv. Fonctionnement MSA	5 000	0
746100	CAF Animation Globale	70 785	80 764
746200	CAF Familles	23 682	27 020
746300	CAF - Appel à Projets	10 067	3 253
748000	Subv - Réseau Parentalité	7 045	6 203
75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	4 366	4 089
754000	Collectes et Dons	455	20
756000	Cotisations des Adhérents	3 885	3 920
758800	Autres produits (ajuste cpte)	26	149
76	PRODUITS FINANCIERS	2 615	2 855
768100	Intérêts des comptes financiers	2 615	2 855
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 516	40 141
772000	Produits sur exerc.antérieurs	17 287	23 501
777000	QP subv.invest.aff.cpte résult	11 229	16 640
78	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	3 268	750
781740	Reprise prov.clients douteux	2 168	0
789400	Reprise des fonds dédiés	1 100	750
79	TRANSFERTS DE CHARGES	11 570	27 077
791000	Transferts de charges diverses	125	185
791400	Transfert de Charges Remb Formation	6 843	15 659
791420	Transfert de Charges Prévoyance	4 602	11 234
	TOTAL PRODUITS	1 053 833	1 204 250

L'Inter'Val vous accueille et accompagne vos initiatives !

Du lundi au mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30

Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

2 rue Simone Veil, La Canopée
35380 Plélan-le-Grand



Merci à nos soutiens !

02 99 06 88 90 accueil@linterval.org
www.linterval.org

